



# **PROCES-VERBAL N° 6**

## **Commission Régionale Calendriers, Compétitions et Homologation**

---

**Réunion du : Jeudi 31 Août 2023**

---

**Présidence : M. FORNACCIARI Jean**

---

**Présent(s) : MM BASTIANI Ange - CATANI Michel - ANTONINI Sylvestre -  
ROMBALDI Antoine (CD) et AIROLA Jean-Luc (CD)**

---

**Absent(s):**

---

**Excusés :**

---

**Assiste(nt) :**

---

## 1 – COURRIER

- ✚ 1°) Courrier de la **FFF** (Direction des compétitions nationales, en date du jeudi 24 août 2023, dates des tirages de la Coupe de France 2023-2024, lu et noté.
- ✚ 2°) Courrier du **GALLIA C. LUCCIANA**, en date du lundi 28 août 2023, déclaration de rencontres amicales, lu et noté.
- ✚ 3°) Courrier de Monsieur Joseph **MARANINCHI** (secrétaire général de l'A.S. **CALENZANA**), en date du lundi 28 août 2023, forfait de l'A.S. CALENZANA lors de la rencontre du T2 de CDF du dimanche 3 septembre 2023 contre l'A.S. CARGESE, lu et noté.

## 2 - RAPPEL IMPORTANT : Utilisation de la FMI lors de la saison 2023-2024.

### **R.G. ART 139 BIS :**

**Le club recevant à obligation de transmettre la Feuille de Match Informatisée dans les 24 heures suivant la rencontre.**

Si ce délai n'est pas respecté, le club aura une amende de 40 euros.

Puis si cette F.M.I. n'est toujours pas arrivée quinze jours plus tard, lors de l'homologation, la Commission donnera match perdu par pénalité et une amende de 250 euros (match aller) et 500 euros (match retour et coupes) au club fautif.

A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'utiliser la F.M.I. le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la F.M.I. sera examiné par la Commission, sur rapport de l'arbitre et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.

## 3 - TIRAGE 3° TOUR COUPE DE FRANCE 2023-2024.

Le **tirage** au sort du troisième tour de la Coupe de France 2023 / 2024 fixé au dimanche 17 septembre 2023 aura lieu le **jeudi 7 septembre 2023 à 18h00** au siège de la Ligue Corse de Football.